

Charte

Etudiants de quatrième année de médecine

Année universitaire 2025-2026

Le Centre Laennec Marseille s'enracine dans une tradition qui vise « **l'excellence** » des professionnels de la Santé. L'excellence se traduit par <u>un haut niveau de qualifications</u> scientifiques, un sens du travail en équipe et une grande considération de la personne soignée.

Le projet du CLM vise ainsi à préparer aux épreuves dématérialisées nationales (E.D.N.) ainsi qu'aux examens objectifs et structurés (E.C.O.S.) tout en accompagnant les étudiants à porter une réflexion sur le sens de leur profession et de leurs pratiques par l'acquisition de compétences humaines, relationnelles et éthiques.

Processus de candidature

- Une lettre de présentation et de motivation avant le 29 mai 2025 remise dans la boîte aux lettre interne du CLM sous enveloppe renseignée « Candidature interne en D2 ».
 La réponse d'admission sera apportée début juin après vos partiels semestriels.
- Une participation financière à consulter sur https://laennec-marseille.fr/tarifs.html

Ce qu'offre le CLM aux étudiants de 4^{ème} année.

- Des groupes de conférence de taille limitée. La promotion sera répartie en cinq groupes A,
 B, C, D & E, afin de respecter les rotations des enseignements de la faculté.
- Un accompagnement individualisé,
- Un espace de travail avec l'accès aux salles. Les horaires d'ouvertures sont de 7h à 23h, 7
 jours sur 7,
- L'accès à la salle informatique, aux photocopieuses, à l'espace cafétéria...
- La possibilité de réserver un box les vendredi, samedi et dimanche,
- La possibilité d'emprunter les ouvrages disponibles dans la bibliothèque du CLM,
- La participation aux conférences (une quarantaine au total) de préparation à l'EDN à un rythme qui s'adapte aux rotations de la faculté,
- Un programme de formation humaine et éthique,
- La participation à trois concours blancs.
- La possibilité de prendre part aux propositions pastorales portées par l'aumônerie de la Team'One.

Ce qui est demandé aux étudiants de 4ème année.

- Le respect des personnes : politesse, bienveillance, cordialité...
- Le respect de l'ambiance de travail : ponctualité et assiduité aux conférences (prévenir en cas d'absence), le silence dans les salles...
- Le respect du site : rangement de ses affaires, propreté, respect de la copropriété...
- Un entretien pédagogique dans l'année pour faire le point,
- La rédaction d'une monographie en fin d'année.